

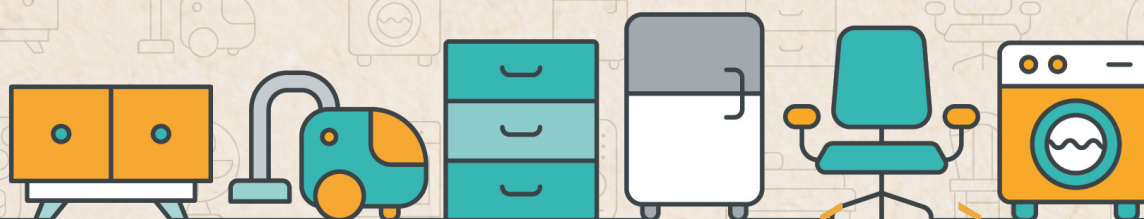


# Collecte éphémère d'appareils électriques et de meubles

**Déposez-les !**

**Ils seront recyclés  
ou réutilisés.**

**DONNEZ  
UNE SECONDE  
VIE À VOS  
DÉCHETS !**



## COLLECTES ÉPHÉMÈRES

**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

pour en  
savoir 02 31 304 304  
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

caenlamer.fr

  
**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE





# SOMMAIRE

- 01 Qu'est-ce qu'une collecte éphémère ?
  - 02 Les objets collectés.
  - 03 Infos pratiques.
  - 04 Astuces pour une bonne fréquentation.
  - 05 La communication.
  - 06 4 acteurs, le rôle de chacun.
  - 07 Contacts.
- 



# QU'EST-CE QU'UNE COLLECTE EPHEMERE ?



En complément de l'accueil, toute l'année, dans les déchèteries, Caen la mer, en partenariat avec la Coop 5 pour 100, propose aux communes de la Communauté urbaine d'organiser des collectes ponctuelles de DEA (Déchets d'Équipements d'Ameublement) et de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) à destination des habitants. Ces collectes exceptionnelles permettent de valoriser ces déchets par le recyclage ou le réemploi et de sensibiliser la population à la réduction des déchets et au tri.

## LE RÉEMPLOI / LA RÉUTILISATION

Le réemploi est une opération qui permet à des biens, qui ne sont pas des déchets, d'être utilisés à nouveau sans qu'il n'y ait de modification de leur usage initial : une table reste une table.

La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial : une table devient un banc.

Le cœur de métier d'une ressourcerie est donc bien le réemploi et la réutilisation

## LE RECYCLAGE

Le recyclage est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet : une table devient du bois à brûler.

*Cette collecte est réservée  
au grand public, pas de  
professionnels ni de  
collectivités.*

# LES OBJETS COLLECTÉS

---

## DEEE

Les DEEE sont les déchets d'équipements électriques et électroniques, c'est-à-dire tous les objets fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur (télévisions, réfrigérateurs, aspirateurs, sèche-cheveux, téléphones portables, matériel informatique, etc)



---

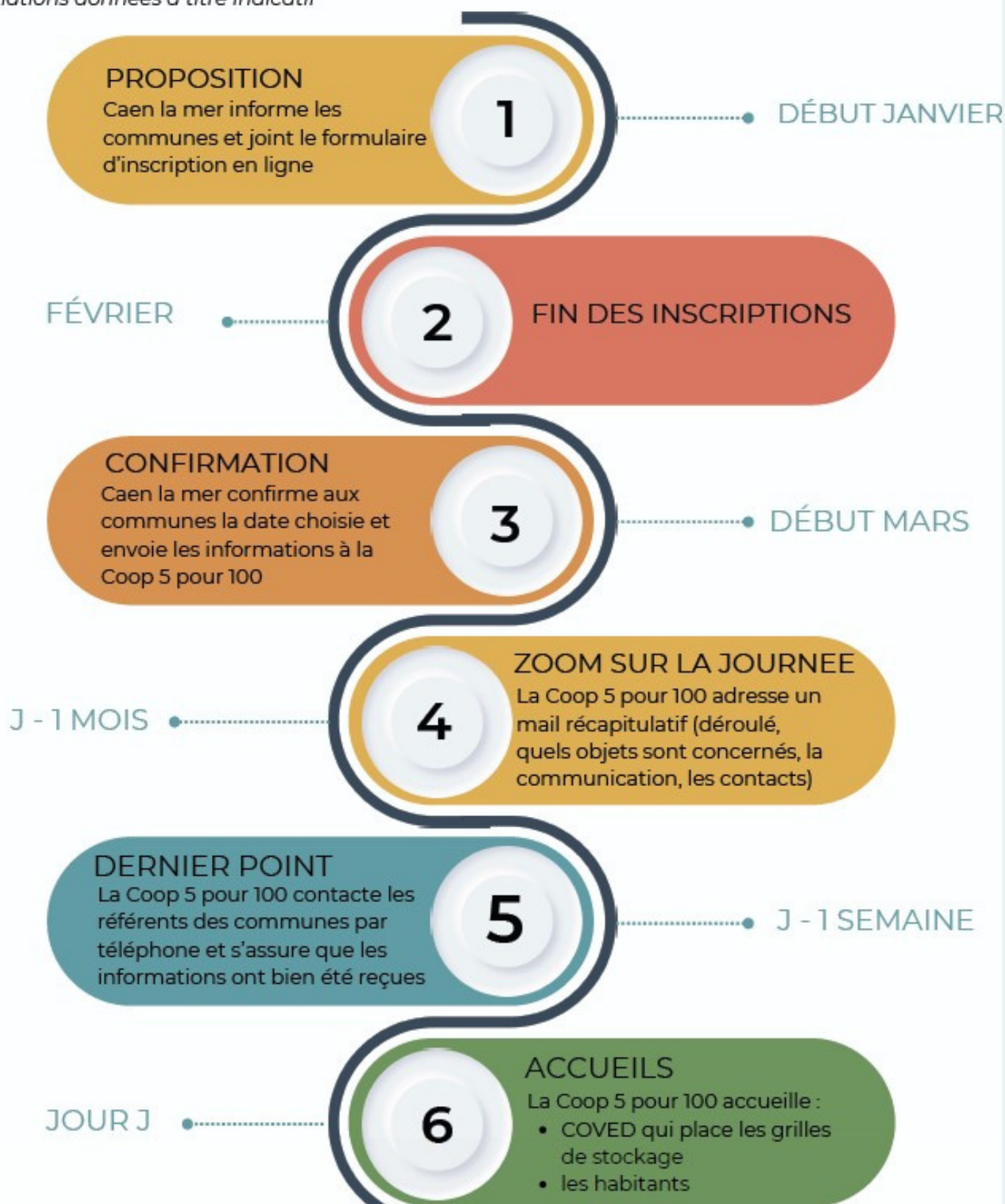
## DEA

Les DEA sont les déchets d'équipements d'ameublement (armoires, chaises, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères, etc) quelque soit la matière dont ils sont fait (bois, plastique, métal, etc).

*Tout le reste va soit dans des associations ou ressourceries pour le réemploi ou en déchèterie pour le recyclage mais ne sera pas collecté à cette occasion.*

# INFOS PRATIQUES

informations données à titre indicatif



# ASTUCES POUR UNE BONNE FREQUENTATION

## LA DATE

### Quand se positionner ?

Pour permettre une collecte optimale des DEA, il est important de positionner la collecte avant les encombrants.

Combiner les animations. Prévoir la collecte éphémère en même temps qu'un don de compost, une animation autour du développement durable... ce qui apporte souvent une augmentation de la fréquentation, une optimisation pour les équipes municipales et une meilleure dynamique.

## LE LIEU LES HORAIRES

### L'emplacement idéal

Prévoir un espace facile d'accès pour les camions de la Coop 5 pour 100, de la COVED et les voitures des déposants.

### La plage horaire

Avant de lancer votre communication, bien vérifier les horaires annoncés par Caen la mer.

## LA COMMUNICATION

### Faire connaître et valoriser

Vous pouvez demander une bâche à Caen la mer qui vous donnera de la visibilité. A installer en amont de l'événement.

Communication sur les réseaux de la Coop 5 pour 100 (site internet/fb/instagram)

Communication sur vos réseaux, affichages municipaux, citykomi...

Quelques jours après la collecte, la Coop 5 pour 100 vous envoie un bulletin récapitulatif en quelques chiffres. Vous pouvez l'utiliser pour valoriser votre action dans vos bulletins municipaux par exemple.

## AUTRES STRUCTURES

### Qui fait quoi ?

Si vous organisez, comme préconisé plusieurs animations ce jour là, être vigilant à bien avoir une communication claire avec tous les acteurs en précisant le rôle de chacun. Exemple : si d'autres structures collectent d'autres catégories d'objets, si le SYVEDAC organise un utilotroc...

# LA COMMUNICATION

## AFFICHE

Les affiches sont envoyés systématiquement par le service communication de Caen la mer.

Possibilité d'une personnalisation dans le cas de plusieurs intervenants, le préciser dès la confirmation de la date de collecte à [c.constant@caenlamer.fr](mailto:c.constant@caenlamer.fr)



## BACHE

Les bâches doivent être réservées auprès d'Angélique Maindrelle - [a.maindrelle@caenlamer.fr](mailto:a.maindrelle@caenlamer.fr) dès la validation de la date de collecte et être rapportées aussitôt après la collecte.

## BULLETIN D'INFORMATION POUR VALORISATION

Envoyé par la Coop 5 pour 100 quelques jours après la collecte.



# 4 ACTEURS LE RÔLE DE CHACUN



## Communauté urbaine Caen la mer

- La Communauté urbaine Caen la mer est votre premier interlocuteur.
- C'est auprès d'elle que vous vous inscrivez.
- C'est elle qui finance cette collecte.



## La commune

- Met à disposition le jour J : un barnum, une table et deux chaises
- Communique en amont sur la collecte sur le site internet, Citykomi, affichage...
- Installe la bâche fournie par Caen la mer



## La Coop 5 pour 100

La Coop 5 pour 100 est une ressourcerie caennaise. Elle est prestataire pour Caen la mer lors des collectes éphémères et est chargée de :

- préparer le jour J avec vos services (rappel de la date et des besoins en matériel)
- accueillir le chauffeur Coved
- accueillir, orienter et sensibiliser le public
- collecter les objets réemployables
- Enlever les DEA destinés au réemploi et au recyclage



## COVED

Un des acteurs majeurs de la collecte et du traitement des déchets en France.

- Dépose les grilles utilisées pour le recyclage des DEEE
- Récupère les grilles une fois la collecte terminée



## ECOSYSTEME

Les déchets électriques et électroniques sont valorisés par l'éco-organisme ECOSYSTEM

# CONTACTS



## Service Déchets

16 rue Rosa Parks  
14000 Caen

Secrétariat Direction de la collecte des déchets ménagers  
02 31 28 40 72

[c.constant@caenlamer.fr](mailto:c.constant@caenlamer.fr)

[a.maindrelle@caenlamer.fr](mailto:a.maindrelle@caenlamer.fr)

- Gestion des inscriptions
- Réservation des bâches



## Laetitia MILLON

33 ROUTE DE TROUVILLE  
14000 CAEN

08 81 12 16 73  
[contact@coop5pour100.com](mailto:contact@coop5pour100.com)



## Vincent DOUCHIN

ZI du Martray – Rue du Commerce  
14730 GIBERVILLE

Port : 07 61 39 50 89 – Fixe : 02 50 10 80 37  
[vincent.douchin@coved.com](mailto:vincent.douchin@coved.com)

